

**ARRÊTÉ DEP-2024-033 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés pour la session 2024 dans l'académie de Versailles départements 78 et 95, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane ANDRE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Thierry GUYON

Monsieur Baptiste HEULARD

Monsieur Fabrice LOHIER

Monsieur Matthieu JOCK

Monsieur Alexis MOUKAGNI

Monsieur Jean-Frederick RALEFOMANANA

Monsieur Emmanuel ALAVOINE

Monsieur Stéphane RAZET

Professionnels :

Monsieur Billel TOUMI

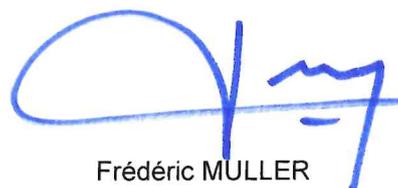
Monsieur Patrick ROEF

Monsieur Sadik SERRAKH

Monsieur Aldo CAPPON

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER